

BAUME-LES-DAMES

L'Aide à domicile en milieu rural reste fidèle à ses valeurs

Lors de l'assemblée générale de l'Aide à domicile en milieu rural, le président Jean-Claude Faure est revenu sur « le grand défi sociétal que constitue le vieillissement de la population. »

« **A**près deux années difficiles au jour le jour, nous allons nous relancer avec ténacité dans l'adaptation de notre organisation locale au grand défi sociétal que constitue le vieillissement de la population, en restant fidèles, plus que jamais, à nos valeurs d'écoute, d'attention, de proximité et d'humanisme qui animent notre mouvement, avec l'objectif ambitieux de donner à nos personnes âgées et accompagnées, les meilleures conditions pour rester le plus longtemps possible à leur domicile », précise le président Jean-Claude Faure lors de l'assemblée générale de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) de Baume-les-Dames.

Cela se concrétise par la gestion d'un budget de 1 077 000 € dont

60 % pour les charges salariales. Trente-deux aides à domicile, un porteur de repas, une secrétaire, composent l'équipe salariale, qui assure la gestion des différents services. L'activité aide à domicile des familles représente 1-613 heures pour les TISF (Techniciens de l'intervention sociale et familiale), 496 heures pour l'aide à domicile auprès des familles. Concernant l'aide à domicile des personnes âgées, ce sont 2 223 heures auprès des personnes en situation de handicap, 35 267 heures auprès des personnes âgées, qui ont été réalisées par le personnel de l'ADMR.

Une formation pour répondre aux besoins des personnes

Il faut ajouter la gestion de la téléassistance (58 abonnements) ; les repas à domicile (2 485 repas). Cette activité importante, financée par le Département (80 %), les municipales et la participation des personnes accompagnées, nécessite une parfaite organisation et d'après le président, une formation continue afin de répondre le mieux possible aux besoins des personnes, formation qui est régulière-



Le président Jean-Claude Faure insiste sur la formation permanente des salariées. Photo ER

ment mise en place pour l'ensemble du personnel ancien ou nouvellement embauché. Des sessions de tutorat sont organisées. Les « clients-patients » ne sont pas oubliés, chaque cas est étudié en interne avec les différentes salariées afin de déterminer la meilleure pratique.

pour assurer une grande qualité d'accompagnement. Le président met en exergue la coopération qui existe avec le SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) et la solidarité entre toutes les associations de l'ADMR et la Fédération. Il rappelle que sur le secteur de

Baume-Rougemont-Clerval plus de 90 % des communes ne peuvent compter que sur l'ADMR, démontrant si cela était nécessaire combien cette structure est nécessaire. Concernant le bâtiment où « loge » l'ADMR, il est vendu, il reste donc à trouver un nouveau local.